Bulletin communal
ECAUSSINNES

Sommaire

Editorial 3

Une équipe à votre service 4

Travaux 6
Les sentiers communaux
La gare d'Ecaussinnes
La démolition de Mika Shoe
Place de Marche-lez-Ecaussinnes
Travaux de voirie
Chantiers en cours...

Environnement 9
Plantons responsables !
Les conteneurs textiles
Fête de l'abeille
Réseau des Ecoparcs d'Hygea

Ecole industrielle et commerciale 11-14

Culture - Fêtes - Folklore - Jeunesse 16
Concours façades fleuries
Plaines de jeux 2015
Ecaussinnes, cité d'arts 2015
Fête de la musique
Fête des familles
Place aux enfants
Goûter matrimonial

ADL 17

Zone de Police Haute Senne 18

Le conservatoire 18

Plan de cohésion sociale 19

Départ 21

Centre public d'Action sociale 22
Service d'aide aux familles

Editeur responsable :
Xavier DUPONT
Bourgmestre

Administration communale
d'Ecaussinnes

Edito

Mesdames,
Messieurs,
Cher(e)s concitoyen(ne)s,

Renouveau, quand tu es là !

Il ne sera pas « monstre » ou « monstrueux », mais il sera bien matrimonial et empli de beauté.

Comme vous l'avez compris, il n'est pas question de changer le nom de l'événement phare du folklore écaussinnois. S'il est vrai que l'appellation « goûter monstre » a été utilisée par Marcel Tricot lors de la création de cet événement séculaire, son appellation connue sera maintenue. Alors pourquoi avoir lancé une telle rumeur dans une cité où la propagation de celle-ci était assurée à une vitesse considérable ? Simplement parce que le Goûter matrimonial change, il change d'équipe, mais pas de tradition, il change d'organisation, mais pas de concept. Le Goûter matrimonial était aussi, ces dernières années, il faut l'avouer, en perte de vitesse et d'attractivité. Alors, quoi de mieux que quelques articles dans les journaux, quelques sujets de discussions pour mettre l'eau à la bouche des célibataires… et des autres !

La 102e édition du Goûter matrimonial aura bien lieu le week-end de la Pentecôte. Celui-ci sera à la fois dans la continuité, la rupture et le retour aux traditions. Beau pari me direz-vous. Effectivement, et il convient d'en saluer les initiateurs. Les amis du folklore, conscients de leurs limites ont souhaité faire appel à d'autres organisations pour les épauler dans la lourde tâche qu'est l'organisation d'un événement tel que le Goûter matrimonial. Ainsi l'événement sera toujours organisé par eux, qui s'occuperont de la partie plus traditionnelle de notre folklore, à savoir un marché « belle époque » le dimanche matin, un parcours au flambeau « la nuit du mai » et les mariages au parc du souvenir. Le Goûter, sur la place de la Bassée sera toujours organisé par les Scaussinoûs et la gestion de la Place des Comtes (organisation du podium, buvettes,…) a été confiée aux Marchous. Le Cortège sera, quant à lui, toujours organisé par la commune avec le souhait de mettre en valeur les groupements écaussinnois dans la thématique du retour à la tradition. Vu le nombre d'acteurs impliqués, l'Agence de développement local a été chargée de coordonner la bonne mise en œuvre de l'organisation du Goûter.

Dans un tout autre registre, certes moins festif, mais tout aussi important pour notre commune, le Collège communal, en cette période de renouveau qu'est le printemps, se réjouit des avancées administratives dans trois dossiers qui vont pouvoir se concrétiser dans les mois à venir. Grâce au travail des équipes communales qui ont suivi le dossier à toutes ses étapes, le site de « Mika Shoe » sera assaini dès que l'expert judiciaire aura libéré les lieux, ce qui nous espérons pour les prochaines semaines. Au niveau de la petite enfance, nous nous réjouissons des subsides obtenus grâce à un travail de fond important pour la construction future d'une crèche permettant à 48 bambins d'y trouver place. Enfin, grâce à la signature d'une convention avec la SNCB, les navetteurs pourront retrouver prochainement une salle d'attente agréable et chauffée dans la gare. Nous y installerons également un opérateur de développement touristique pour doter Ecaussinnes d'un outil nécessaire pour les personnes désireuses de découvrir notre riche patrimoine.

Avant de conclure, je me dois de vous informer d'un changement au sein de notre Collège communal. Madame Cécile SAINT-GHISLAIN, désireuse de mener à bien un projet personnel qui allait la tenir éloignée de nos travaux, a souhaité se faire remplacer. C'est Madame Areti BOSCOUPSIOS qui la remplacera comme échevine, elle aura en charge le développement durable, l'aménagement du territoire, l'urbanisme, la mobilité et l'environnement. Je tiens, au nom du Collège communal, à souligner la grande qualité du travail mené par Madame SAINT-GHISLAIN depuis le début de la mandature politique au niveau communal. Elle a toujours été soucieuse de l'intérêt de la population écaussinnoise et a développé de nombreux projets dans le cadre des matières dont elle avait la charge. Je suis convaincu que Madame BOSCOUPSIOS aura à cœur de poursuivre les projets engagés par son prédécesseur et qu'elle aura le même souci de l'intérêt général.

Il me reste à vous souhaiter, en cette période printanière, mais surtout précédant l'été, à souhaiter aux étudiants de bons examens et, par la suite, à tous de bonnes vacances si vous avez l'occasion d'en prendre.

Xavier DUPONT
Bourgmestre

Une équipe à votre service

XAVIER DUPONT - Bourgmestre (PS)
GrandPlace, 3 - 7190 Ecaussinnes - Tél. Secrétariat : 067/79.47.36 ou 067/79.47.29
xavier.dupont@ecaussinnes.be
Permanence : Sur rendez-vous - Le mercredi de 16h à 18h et le vendredi de 14h à 16h.
Dernier vendredi du mois à Marche-les-Ecaussinnes.
Compétences : Etat civil Population - Fonction publique - Sécurité - Relations publiques - Pompiers - Police - Laïcité et cultes - Enseignement

FABIEN PALMANS - 1er Echevin (RL)
Rue des Marguerites, 22 - 7190 Ecaussinnes - 067/79.47.02 - 0473/87.37.55
fabien.palmans@ecaussinnes.be
Permanence : Sur rendez-vous le lundi et le mercredi
Compétences : Finances - Sports - Personnes handicapées - Santé - Petite enfance - Jeunesse

ARETI BOSCOUPSIOS - 2e Echevin (Ecolo)
Rue des Bleuets 12 - 7190 Ecaussinnes - areti.boscoupsios@ecaussinnes.be
Permanence : Sur rendez-vous
Compétences : Urbanisme - Environnement - Mobilité - Aménagement du territoire - Développement durable

DOMINIQUE FAIGNART - 3e Echevin (PS)
Rue Restaumont, 18 - 7190 Ecaussinnes - 067/79.47.04 - 0473/87.37.53
dominique.faignart@ecaussinnes.be
Permanence : Tous les jours sur rendez-vous
Compétences : Seniors - Fêtes - Bibliothèques - Citoyenneté - Affaires sociales - Participation - Folklore - Egalité des Chances PCS

ANTOINE VANLIEFFERINGE - 4e Echevin (RL)
Rue Scouffleny, 33 - 7190 Ecaussinnes - 0470/80.92.27
antoine.vanliefferinge@ecaussinnes.be
Compétences : Patrimone - Agriculture - Commerces - Emploi - Tourisme - Jumelages

PHILIPPE DUMORTIER - 5e Echevin (PS)
Rue Noires Terres, 10 - 7190 Ecaussinnes - 0495/91.01.04 - philippe.dumortier@ecaussinnes.be
Permanence : Sur rendez-vous
Compétences : Travaux - Logement - Cimetières - Propreté - Voiries - Edifices classés - Espaces publics - Informatique

THIERRY SEVERS - Président du C.P.A.S. (Ecolo)
Rue de Bouleng, 1 - 7190 Ecaussinnes - 067/49.37.70
severs@isib.be
Permanence : Sur rendez-vous

Travaux

Ecaussinnes est reconnue pour son réseau de promenades. De nombreux sentiers sillonnent notre cité, contribuant à un cadre de vie agréable.

LES SENTIERS COMMUNAUX, UNE PRIORITE CONCRETE POUR LA MAJORITE !

Cet engagement, pris en début de mandature, se concrétise, année après année, dans les actes.
Pour la majorité PS-MR-ECOLO, c'est une priorité qui lui tient à cœur !
Chaque année, c'est au minimum un sentier communal qui fait l'objet d'une rénovation, de réparations ou d'une réhabilitation. Un budget annuel important, de l'ordre de 100.000 euros est d'ailleurs alloué à cette fin.

REALISATIONS 2013-2014-2015

En 2013, le sentier longeant le **Gai Logis**, reliant la rue Pouplier à la rue Bel Air, a été refait à neuf par coulage d'un nouveau **béton**.
En 2014, un aménagement de sécurisation (installation de ralentisseurs) a été réalisé à la Rue **Bel Air**, au niveau du croisement de quatre sentiers communaux.

Les travaux de **rénovation** (coulage de béton et réalisation d'un joint) par les ouvriers communaux du sentier touristique du **Val de Sennette** ont débuté avant l'hiver et se termineront prochainement.

Cité Huart : AVANT

Cité Huart : APRES

Le tracé de la **ligne 106** a fait l'objet d'un **gros entretien** (travaux d'élagage et d'abattage,…) dans le cadre de l'opération « Eté solidaire » par les jeunes participants à ce projet sous la supervision d'une équipe des Espaces verts.
La rénovation complète de la **liaison piétonne** entre le Quartier central et la rue Mayeurmont est désormais finalisée. Deux venelles étaient concernées : la **Rue Concanelles**, dont les travaux de pavage se sont terminés en 2014 et la **Cité Huart** (égouttage et pavage) dont les riverains se réjouissent après plus de 30 ans sans rénovation digne de ce nom ; ce chantier vient de se terminer en avril.

PROJETS 2015

En 2015, ce n'est pas moins de 3 sentiers qui sont concernés :
Le **Pont des Arcades**, magnifique point de vue sur notre village, fera l'objet de la pose d'une couche de **tarmac** (enduisage) ; du tarmac sera également posé au niveau du passage de la Rue de la Marlière jusqu'au pont, avec la pose d'une **bordure** de séparation entre le cheminement piéton et la végétation qui le borde.
La **jonction** de trois sentiers communaux assurant le maillage autours du **quartier Bel Air** sera réalisée. Il s'agit d'un des nœuds de promenades le plus important sur le territoire de notre entité. Ces trois sentiers seront réalisés en **béton coulé** et relieront le lotissement Bel Air II aux rues **Waugenéee, Bel Air et Chaussée de Braine** (Temple Antoiniste).
Un sentier « disparu » sera réhabilité à Marche, entre la **Rue Lefort et la Rue de Bouleng**. Il s'agit d'un sentier naturel passant

Waugenée-Perlinghi

Perlinghi – Bel Air

Ch.Braine – Bel Air2

Rue Bel Air – Bel Air 2

à travers prés et longeant un ruisseau. Ici, la nature garde ses droits ; la rematérialisation de ce sentier n'implique pas d'aménagement « en dur ». Seul le passage de promeneurs en marquera, au fil du temps, le passage. Deux tourniquets viennent d'ailleurs d'être posés mi-mars par la Commune.

Le plan de réhabilitation des sentiers communaux se poursuivra durant les années à venir…
A vos chaussures et bonnes promenades au travers de notre beau village !!!

Travaux

NOUVEAU DÉPART POUR LA GARE D'ECAUSSINNES

Après de fructueux échanges entre les représentants de la SNCB et le Collège communal d'Ecaussinnes, un projet de convention a été établi entre les deux parties. Celui-ci a pour objectif de rencontrer les attentes de chacun ; à savoir, la stratégie de la SNCB qui vise à la réutilisation des bâtiments de gares qui ne sont plus utilisé par ses services et le souhait de la commune de donner un nouveau départ pour ce bâtiment.

Le projet de convention, qui sera soumis, au niveau communal, au Conseil du 30 mars 2015, permettra aux navetteurs qui prennent le train à Ecaussinnes de bénéficier de l'ouverture d'une salle d'attente couverte et chauffée dès 6h du matin les jours de semaine (à l'exception des jours fériés). La gare hébergera, à termes, un bureau d'informations touristiques au sein duquel la promotion des produits locaux et du terroir, des locaux réservés à la Croix-Rouge et un logement d'urgence lorsqu'Infrabel aura déménagé ses installations techniques.

Afin de répondre à des problèmes de sécurité qui ont pu être constaté, la convention prévoit également un accueil fermé pour les cyclistes qui pourront laisser leur vélo dans un abri destiné à cet effet.

La convention est conclue pour une durée de 50 ans, permettant de la sorte de développer de nombreux projets pour les Ecaussinnois dont de nombreux navetteurs qui empruntent le train quotidiennement ou de manière plus ponctuelle.
La SNCB et la Commune d'Ecaussinnes espèrent ainsi jouer pleinement leur rôle de services publics.

AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE MARCHE-LEZ-ECAUSSINNES

Le Collège communal a arrêté les plans de la Place de Marche-lez-Ecaussinnes. Ceux-ci prennent en compte les différentes configurations de la Place au gré des événements s'y déroulant.

- Une avancée est prévue pour y installer, lors des manifestations estivales, une scène pour des concerts.
- Le terrain de Jeu de balle est maintenu et amélioré.
- 26 emplacements de parking dont 3 PMR sont prévus en situation « normale », la Place pouvant s'ouvrir suivant les besoins. Des emplacements pour les vélos seront intégrés à l'espace de stationnement.
- Des équipements sont prévus pour les maraîchers et les forains.
- Un terrain de galine sera réalisé.
- Une rampe d'accès PMR sera mise en oeuvre pour permettre l'accès aisé à l'église Saint-Géry.

La réalisation de cette Place contribuera à l'embellissement du coeur de Marche-lez-Ecaussinnes tout en prenant en compte les spécificités des usagers habituels de la Place. Le Collège communal espère que, de la sorte, une nouvelle dynamique, notamment économique, puisse voir le jour à Marche-lez-Ecaussinnes.

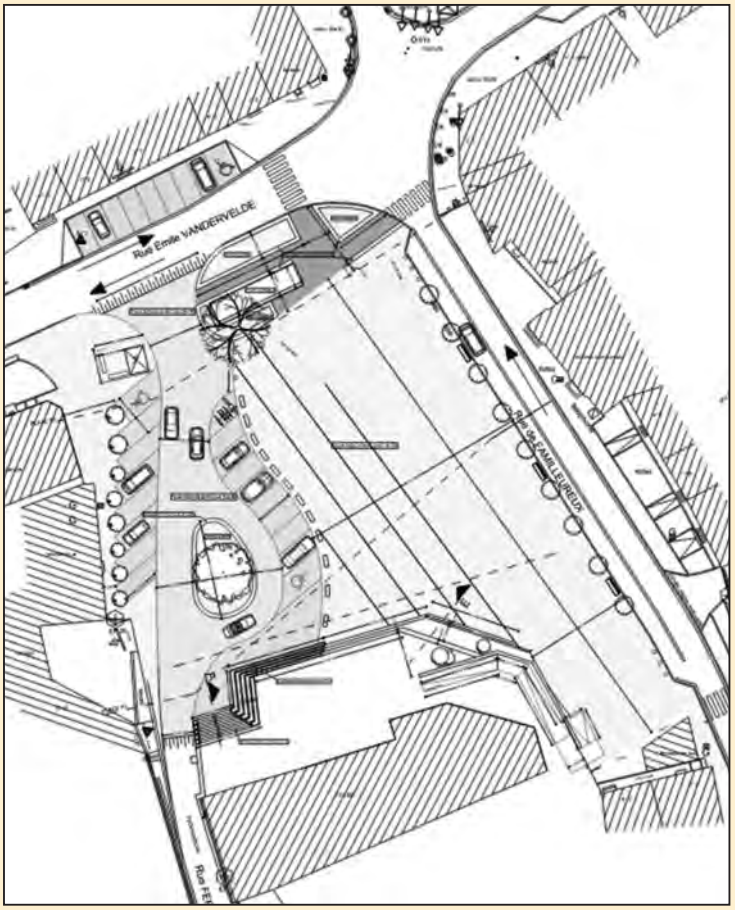

TRAVAUX DE VOIRIE À LA RUE VICTOR CUVELIER

Le Conseil communal du 23 février, sur proposition du Collège communal, a examiné le cahier spécial des charges en vue de réaménager la voirie et l'égouttage à la rue Victor Cuvelier.
Le montant total des travaux est estimé à 646.337,08 € et la durée du chantier prévue est de 210 jours ouvrables hors intempéries.
Le plan de la nouvelle voirie a été réalisé avec le souci d'améliorer la mobilité et la qualité de vie des habitants.

VERS LA DÉMOLITION DE MIKA SHOE

Mika Shoe, c'est ce magasin de chaussures qui a brûlé il y a plusieurs décennies et dont le dossier de réhabilitation s'est embourbé pendant de nombreuses années. La fin du tunnel est pourtant bien proche, il ne reste que la libération du site par l'expert judiciaire à obtenir.

La procédure judiciaire d'expropriation du site, pour cause d'utilité publique, s'est clôturée le 16 juin 2014. Le juge a néanmoins ordonné une expertise judiciaire afin de déterminer la valeur actuelle du bien. Une première réunion technique s'est déroulée le 24 novembre 2014, l'expert a néanmoins demandé un avis complémentaire.

Au niveau de la Région wallonne, la promesse de subside du Ministre HENRY a été confirmée, l'ensemble du dossier étant en ordre au niveau administratif. C'est donc un subside de 366.000 € qui sera alloué à la commune d'Ecaussinnes pour assainir le site. Le Collège communal a pris les dispositions nécessaires, en date du 5 novembre 2014, afin de donner ordre à la société à qui le marché de démolition a été attribué de débuter les travaux de réhabilitation.

Le Collège communal est donc désormais en attente de l'avis de l'expert judiciaire pour faire de Mika Shoe un mauvais souvenir à Ecaussinnes.

CHANTIERS EN COURS OU PROGRAMMÉS

Poursuite de la réfection des axes de liaison entre Marche et Ecaussinnes

Début des travaux le 20 avril, durée estimée des chantiers : **40 jours ouvrables** plus intempéries

Rue Carrières de l'Avedelle (116.000 euros) : à partir du carrefour de l'Espinette, remplacement de la fondation et pose de deux couches d'asphalte avec réparations de bordures.

Rue Eloi Désiré Marbaix (61.000 euros) : pose d'un nouveau filet d'eau (côté des habitations) et de nouveaux avaloirs, réparation de la fondation et pose de deux couches d'asphalte

Rue Beaugrand (25.000 euros) : rabottage et pose d'un nouveau tapis bitumeux

Rue Wauters (et début de la descente de la Rue du Chemin de fer) (51.000 euros) : rabottage et pose d'un nouveau tapis bitumeux et marquage du stationnement.

Environnement

Plantons responsables !

Les plantes invasives, une menace pour la biodiversité de notre commune et une priorité pour le Plan Communal de Développement de la Nature d'Ecaussinnes.
Avec le retour du printemps, les températures plus clémentes, les premiers vols de papillons, les bulbes qui se réveillent doucement, l'humeur est à la plantation ! Comme une grosse envie de ressortir bêches et gants, de trier les pots de terre pour semer, planter et embellir nos jardins, histoire d'oublier vite fait les jours ternes de l'hiver. En plus, c'est tout bon pour la nature … Vraiment ?

Les espèces invasives

De tous temps, l'homme a transporté avec lui plantes et animaux au cours de ses pérégrinations. La découverte de nouveaux continents et de la flore de ces régions suscitent toujours l'émerveillement. Mais certaines des espèces exotiques qui ont été introduites par l'homme dans nos régions se sont mises à proliférer, à se développer tant et tant qu'elles dominent certains de nos paysages, au détriment d'espèces locales qui ont parfois bien du mal à s'y maintenir. Certaines espèces invasives posent également de sérieux problèmes de santé publique comme la Berce du Caucase. Ce phénomène appelé **'invasions biologiques'** n'est pas anecdotique : il inquiète depuis quelques décennies les scientifiques et les pouvoirs publiques commencent à mettre en œuvre des politiques de gestion de ces espèces. La Commission Européenne elle-même vient de voter un règlement pour tenter de limiter le phénomène.

Loin de ces grandes décisions politiques et des recherches scientifiques, en quoi sommes-nous concernés, à notre petite échelle ?

Bon nombre d'espèces exotiques ont été introduites dans nos jardins pour leurs qualités ornementales. Certaines s'en sont échappées et se retrouvent maintenant dans les milieux naturels qui nous entourent. La balsamine de l'Himalaya envahit les bords de la Sennette, la réserve naturelle de Restaumont voit ses versants envahis par l'arbre aux papillons et la Renouée du Japon s'étend de plus en plus le long de nos chemins et cours d'eau. Il n'y a pas lieu de diaboliser les jardiniers amateurs que nous sommes, seule une espèce exotique introduite sur 10 est considérée comme invasive. Mais les dégâts qu'elle peut occasionner sur la biodiversité de notre commune sont considérables. Il ne faut pas espérer les contenir dans l'espace restreint de nos jardins: les oiseaux, le vent ou l'eau auront vite fait de les disséminer au-delà des limites que nous leur fixons.
Au moment où nous nous réjouissons d'acheter nos semences et de planter telle ou telle espèce dans nos parterres, informons-nous sur les espèces problématiques, sur les alternatives qui existent et questionnons-nous sur notre responsabilité vis-à-vis de la nature que nous chérissons tant.

Pour plus d'information sur les plantes invasives et les alternatives qui existent : www.alterias.be - www.biodiversite.wallonie.be

Environnement

De nouveaux conteneurs textiles à Ecaussinnes !

La commune d'Ecaussinnes a décidé de privilégier les acteurs d'Economie sociale dans le secteur de la collecte des textiles. Faites le tri dans vos armoires : un geste pour la planète et pour l'emploi local !

Pourquoi donner ?

Emploi local : avec la récupération de vêtements, les acteurs d'économie sociale, à savoir Terre asbl, notre nouveau collecteur et Les Petits riens asbl créent des emplois stables, essentiellement pour des personnes éloignées du marché du travail. Grâce aux dons de vêtements, ces personnes ont retrouvé un revenu, une autonomie et un statut social.

Environnement : plus de la moitié du textile récupéré est réutilisé comme vêtements de seconde main. On évite ainsi de surconsommer les matières premières pour produire des vêtements neufs et on réduit le volume de déchets.

En matière de Solidarité, Terre asbl soutient le démarrage d'autres initiatives d'économie sociale, à l'échelle locale et internationale.

Le label Solid'R permet de distinguer les organisations qui respectent les critères de l'économie sociale. Le respect de ceux-ci est contrôlé chaque année par un organisme indépendant. Plus d'info sur: www.res-sources.be

Comment donner ?

- Donner uniquement des vêtements propres et secs, les accessoires (ceintures, bijoux, sacs, portefeuilles…) et le linge de maison (draps de lit, essuies, nappes). Les vêtements souillés ou moisis ne se recyclent pas.
- Emballer les vêtements dans un sac fermé (pour éviter qu'ils s'abîment ou se salissent).
- Lier les chaussures par paires (à l'aide des lacets ou d'un élastique).
- Si une bulle est pleine, ne pas déposer pas de sacs à côté de celle-ci (ils risqueraient d'être volés ou de s'abîmer). Vous pouvez signaler une bulle pleine en téléphonant au numéro indiqué sur la bulle.

Les emplacements des nouveaux conteneurs

- 2 conteneurs à la rue Bel Air - près des bulles à verre;
- 2 conteneurs sur le parking du carrefour rue de la Haie - près des bulles à verre;
- 1 conteneur à la rue de l'Avedelle à proximité du PAV (point d'apport volontaire) d'Hygea ;
- 1 conteneur sur le parking du cimetière de Marche-lez-Ecaussinnes rue Delval.

Contact : Service Environnement : environnement@ecaussinnes.be et au 067/53 13 95

Fête de l'abeille - 2ème édition

Ne manquez pas notre fête annuelle à laquelle vous aurez l'occasion de rencontrer nos apiculteurs et participer à plusieurs activités dans une ambiance conviviale !

Quand : **le dimanche 21 juin 2015 de 11h à 17h**
Où : **sur le site du Rucher communal : rue Bel air, le long du sentier de la gare**
Activités :
- Visites des ruches à 12h00, 14h00 et 16h00 ;
- Conférence à 14h30 sur le sujet: Le déclin de nos abeilles : comment les aider?
- Stand didactique ;
- Stand des produits de la ruche ;
- Buvette.

Accès au réseau des Ecoparcs d'Hygea pour les ASBL

A partir du 1er avril 2015, l'accès au réseau des Ecoparcs d'Hygea sera exclusivement accordé aux personnes en possession d'une carte d'accès, y compris pour les ASBL.

Afin d'obtenir ce laissez-passer en tant qu'ASBL, vous devez introduire une demande via un formulaire disponible en ligne sur le site de l'Intercommunale (www.hygea.be).

La demande sera analysée par l'Intercommunale qui fournira, en cas d'acceptation, les modalités pratiques quant à l'accès et les quotas.

Ecole Industrielle et Commerciale d'Ecaussinnes

Enseignement de Promotion Sociale

(Cours du Jour et Cours du Soir)

Nouveau

- *Baccalauréat nouvelle formule : actualisée, innovante, ouverte vers le monde du travail*
- *Art floral (soirée)*
- *Loisirs créatifs et scrapbooking*
- *Habillement du logis et coupe*
- *Espagnol de base*
- *Œnologie (initiation, vins de France)*
- *Gestion – accès à la profession*

portes ouvertes

samedi 20 juin 2015
de 10h00 à 13h00

- ✓ Baccalauréat en informatique
- ✓ Technicien en bureautique
- ✓ Photo numérique (prise de vues-retouches)
- ✓ Informatique (tous niveaux)
- ✓ Œnologie
- ✓ Anglais
- ✓ Habillement

Exposition de photos, dégustation de vins, classes ouvertes, ateliers informatiques, démonstrations de logiciels, et **toutes nos nouvelles formations**.

Inscriptions gratuites pour les étudiants de moins de 18 ans et les demandeurs d'emploi

Rue Ernest Martel, 6
7190 ECAUSSINNES
067/44 38 32 – 067/ 49 06 72
www.eic-ecaussinnes.be
ecoleindustrielle.ecaussinnes@skynet.be

Editeur responsable : Patrick Godfroid.

- *Baccalauréat en informatique de gestion (supérieur, jour et soir) – nouvelle formule : actualisée, innovante, ouverte sur le monde du travail ;*
- *Technicien en bureautique (secondaire supérieur)*
- *Packs informatiques (du débutant à l'utilisateur confirmé : Word, Excel, Access, Internet, etc.)*
- *Photo numérique (prise de vue, retouche)*
- *Conception de sites web*
- *Modules indépendants (réseau, programmation C#, C++, développement web : html, css, javascript, php, mySql, Ajax, etc.)*

- *Habillement (élémentaire et moyen), habillement du logis, habillement - coupe*
- *Anglais (élémentaire et moyen)*

Et toujours

- *Art floral (soir)*
- *Loisirs créatifs*
- *Œnologie (initiation, vins de France)*
- *Espagnol élémentaire*
- *Gestion – accès à la profession*

Ecole Industrielle et Commerciale

Formations 2015-2016

Renseignements et inscriptions

Au secrétariat, rue Ernest Martel, 6 - 7190 Ecaussinnes

Jusqu'au 3 juillet et à partir du 17 août 2015 - du lundi au vendredi de 13h00 à 19h00.

Se munir de sa carte d'identité et d'une copie du dernier diplôme obtenu. Gratuité pour les demandeurs d'emploi, les personnes dépendant du CPAS, de l'AWIPH, les mineurs en obligation scolaire. Modules capitalisables - congé éducation payé. Rentrée le **mardi 1 septembre 2015**.

Rue Ernest Martel, 6
7190 ECAUSSINNES
Tél./Fax : 067/44 38 32
http://www.eic-ecaussinnes.be
ecoleindustrielle.ecaussinnes@skynet.be

(scannez le code qr avec votre smartphone)

EICE.

Ecole Industrielle et Commerciale d'Ecaussinnes

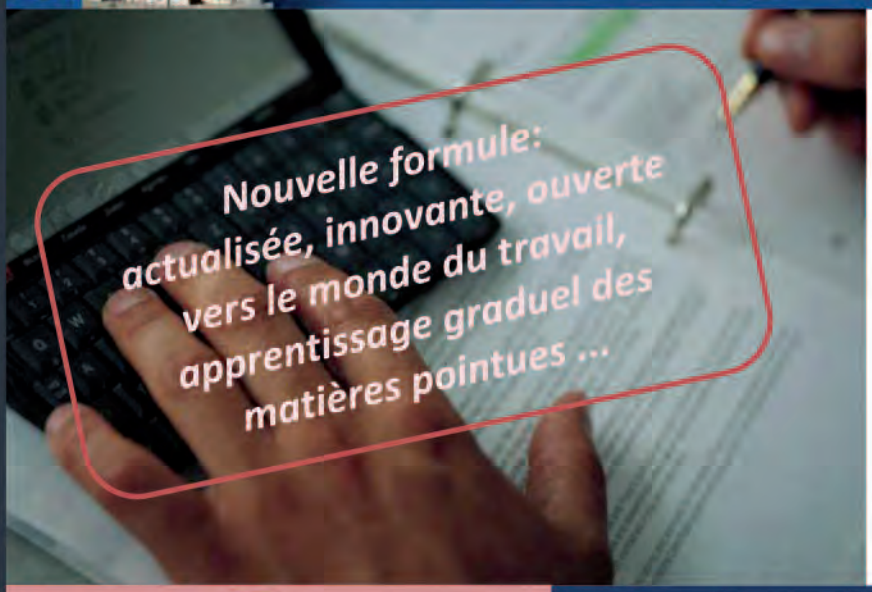

Bachelier en informatique de gestion

Enseignement supérieur économique de promotion sociale de type court.

- DES ENSEIGNANTS COMPÉTENTS ET DISPONIBLES
- STAGES EN ENTREPRISE
- ANGLAIS USUEL ET TECHNIQUE
- ELEARNING, PLATEFORME PEDAGOGIQUE EN LIGNE
- MATERIEL INFORMATIQUE ET DIDACTIQUE PERFORMANT
- UNE ECOLE AU SERVICE DE SES ETUDIANTS

Une formation technologique de pointe

- DÉVELOPPEMENT D'APPLICATION
- GESTION DE BASE DE DONNÉES
- ADMINISTRATION RÉSEAU
- GESTION DE PROJET
- ERP, CRM

Des métiers d'avenir dans des domaines variés

- DÉVELOPPEUR
- GESTIONNAIRE DE RÉSEAUX INFORMATIQUES
- GESTIONNAIRE DE BASES DE DONNÉES
- ANALYSTE
- WEBMASTER
- COMMERCE ÉLECTRONIQUE
- CONSULTANCE
- MAINTENANCE, ETC.

Analyse, C, C++, C#, Java, Html, Css, Javascript, Ajax, Php / MySql, Merise, UML, SQL, SqlServer, postgres, openErp, Windows server 2008, tcp/ip, virtualisation, veille

Public :	Etudiants, demandeurs d'emploi, salariés
Admission	CESS ou examen d'admission
Durée	3 ans
Diplôme	**Délivré par la Communauté Française, reconnu dans tous les pays de l'Union Européenne**
Coût	Gratuit pour les demandeurs d'emploi, 240 € pour les étudiants et salariés en fonction du nombre de périodes
Inscriptions	Jusqu'au 3 juillet et à partir du 17 août 2015 du lundi au vendredi de 13 h 00 à 19 h 00

En journée
ou en soirée
au choix

Rue Ernest Martel, 6
7190 ECAUSSINNES
Tél./Fax : 067/44 38 32

WEB: http://www.eic-ecaussinnes.be
COURRIEL: ecoleindustrielle.ecaussinnes@skynet.be

EICE.

Ecole Industrielle et Commerciale d'Ecaussinnes

Technicien en bureautique

Enseignement secondaire supérieur technique de qualification de promotion sociale.

- DES ENSEIGNANTS COMPÉTENTS ET DISPONIBLES
- STAGES EN ENTREPRISE
- ANGLAIS USUEL ET TECHNIQUE
- MATERIEL INFORMATIQUE ET DIDACTIQUE PERFORMANT
- UNE ECOLE AU SERVICE DE SES ETUDIANTS

Une formation technologique rigoureuse

- ORGANISATION DU TRAVAIL
- PRÉSENTATION ET MULTIMÉDIA
- FORMATION ET ASSISTANCE
- CONCEPTION DE SITES WEB

Des débouchés dans des domaines variés.

- PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES
- LES SERVICES DE COMMUNICATION ET DE MARKETING DES GRANDES ENTREPRISES
- LES FIRMES PUBLICITAIRES
- LES ENTREPRISES ACTIVES DANS LES SECTEURS DE L'IMPRIMERIE, LA PRODUCTION MULTIMÉDIA, LE GRAPHISME
- ETC.

word, powerpoint, excel, access, windows vista et 7, antivirus, antispam, maintenance...

Public :	Etudiants, demandeurs d'emploi, salariés
Admission	CESI ou examen d'admission
Durée	2 ans
Diplôme	Certificat de qualification certifié par la Communauté Française
Coût	Gratuit pour les demandeurs d'emploi, 180 € pour les étudiants et salariés en fonction du nombre de périodes
Inscriptions	A partir de mai pour la rentrée de septembre

En journée

Rue Ernest Martel, 6
7190 ECAUSSINNES
Tél./Fax : 067/44 38 32

WEB: http://www.eic-ecaussinnes.be
COURRIEL: ecoleindustrielle.ecaussinnes@skynet.be

Culture, fêtes, folklore et jeunesse

Concours façades fleuries 2015

Un concours de façades fleuries est, comme chaque année, proposé aux habitants de notre entité.

Nous vous invitons à compléter le bulletin d'inscription ci-dessous et à le renvoyer à l'Administration communale. Il sera demandé aux participants d'afficher, de manière visible, à leur fenêtre ou vitrine, le carton de participation **"Ecaussinnes, village fleuri"**, qui sera remis par voie postale dès réception de l'inscription.

Seront retenues : les façades et les avant-cours fleuries.

Le concours se déroulera du 29 juin au 28 août 2015. Un jury déterminera les lauréats. Ceux-ci seront personnellement avisés des résultats et de la date de remise des prix.

Les décisions du jury seront sans appel.

✂

CONCOURS FACADES FLEURIES
DU 29 JUIN AU 28 AOÛT 2015

Nom: .....

Prénom: .....

Adresse: .....

.....

.....

Tél.: .....

Fête de la musique

Concerts et animations seront proposés, dans différents lieux de l'entité, le week-end des 20 et 21 juin. Les informations seront prochainement disponibles sur le site internet communal.

Activités TÉLÉVIE

Grand Barbecue
Quand? le 6 septembre 2015
Où? Brasserie d'Ecaussinnes
Rue Restaumont 118.

La plaine de jeux 2015

Notre plaine de jeux communale, située rue Transversale à Marche-lez-Ecaussinnes, ouvrira ses portes du 6 juillet au 14 août et accueillera les enfants de 4 à 12 ans.

De nombreuses activités sont organisées : animations sur thème, initiations à diverses techniques, activités sportives, découvertes, journées de délassement dans les parcs régionaux, etc.

La plaine ouvre ses portes de 9h00 à 16h00, mais une garderie est accessible dès 6h45 et jusqu'à 18h00.

Un ramassage en car est assuré. L'itinéraire peut être consulté à l'Administration communale ou sur simple demande au 067/79.47.09 ou via culture@ecaussinnes.be.

P.A.F. : 15€/semaine, comprenant une collation au matin et dans l'après-midi, possibilité de potage à midi.

Ce montant est à verser préalablement sur le compte communal qui sera communiqué à l'inscription.

Une participation supplémentaire sera demandée lors de certaines activités : sports nautiques, entrées parc, etc. Pour le repas de midi, chacun apporte son pique-nique.

Le bulletin d'inscription, qui sera distribué dans les écoles, devra être retourné à l'Echevinat de la Jeunesse avant le début de la plaine. Ce bulletin est également disponible à l'Administration et sur le site internet communal. Vous y trouverez également le règlement d'ordre intérieur ainsi que le projet pédagogique.

Une organisation de l'Echevinat de la Jeunesse, Grand-Place, 3 à 7190 Ecaussinnes, avec la collaboration de la Province du Hainaut.

Bienvenue à tous !

Ecaussinnes, cité d'arts 2015

La 20ième édition du parcours d'artistes "Ecaussinnes, Cité d'Arts" se déroulera les 26 et 27 septembre prochains !

A cette occasion, de nombreux artistes, connus ou méconnus, d'Ecaussinnes ou d'ailleurs, exposeront leurs œuvres.

Qu'il s'agisse de Peinture, Sculpture, Dessin, Photographie, Céramique ou autre, de nombreuses disciplines seront une nouvelle fois mises à l'honneur.

Vous souhaitez y participer ?

N'hésitez pas à demander les formulaires via l'adresse : francois.vanhove@ecaussinnes.be ou à les télécharger sur le site www.ecaussinnes.be.

Fête des familles

Les 27 et 28 juin prochains, de 10h00 à 18h00, le Hall Polyvalent sera le théâtre de la Fête des Familles !

Dans une ambiance conviviale, les enfants de 3 à 12 ans pourront accéder, **gratuitement**, à de nombreuses structures gonflables géantes !

Le mini-golf sera également accessible, ainsi qu'un bar et de la petite restauration.

De quoi commencer les vacances dans les rires et la bonne humeur !

Une activité mise en place avec la collaboration de l'asbl Ecausports et de la Province du Hainaut.

Renseignement : Echevinat du Citoyen : 067/79.47.06

Goûter matrimonial

Bonjour à toutes et à tous, cette année le Goûter se déroulera bien et sera développé au départ d'un partenariat entre « Les Amis du Folklore », « Les Marchous », l'ADL et tout comme auparavant avec l'important soutien de l'Administration communale.
Ce partenariat s'est développé naturellement afin de pérenniser notre folklore local.

L'équipe des « Amis du Folklore » s'étant renouvelée, je tiens à leur souhaiter le meilleur à venir tout comme au partenariat qui s'est mis en place pour votre meilleur plaisir.

Je tiens dès à présent à remercier l'ensemble des bénévoles et acteurs de cette édition et ce sera avec plaisir que je vous y retrouvai lors de cette 102ème édition.

Place aux enfants

Le samedi 17 octobre 2015, l'opération "Place aux Enfants" sera une nouvelle fois organisée par l'Echevinat de la Jeunesse, avec le soutien de la Ligue des Familles et du Service Provincial de la Jeunesse.

Cette action a pour but de permettre aux enfants âgés de 8 à 12 ans de découvrir de plus près différents aspects de la vie locale et ainsi développer chez eux une ouverture aux réalités du monde professionnel, social, culturel,…au cœur de notre commune.

Les enfants pourront ainsi se rendre chez les "hôtes d'un jour" qui, pendant quelques heures, accepteront d'ouvrir leurs portes afin de faire découvrir leur métier ou de partager leur passion.
Si vous souhaitez faire partie des "hôtes d'un jour", n'hésitez pas à contacter l'Echevinat de la Jeunesse au 067/79.47.09 ou via culture@ecaussinnes.be.

Les enfants recevront, quelques semaines avant l'activité et via leur école, un papier d'inscription (qui sera également disponible à l'Echevinat - Grand-Place 3).

Dominique FAIGNART - Echevin des Fêtes et du Folklore.

L'ADL

Foire de Libramont

La Foire agricole, forestière et agroalimentaire de Libramont est une gigantesque exposition en plein air qui accueille chaque année plus de 200 000 visiteurs, 1800 exposants et marques sur un site de 300 000 m²
Elle est une vitrine exceptionnelle de la ruralité qu'elle aborde sous de nombreux aspects : le machinisme, l'élevage, la forêt, l'agroalimentaire, l'horticulture ou encore la recherche, l'éducation et la culture.
Sa gestion durable en fait une foire " verte ". Recyclage, végétalisation du site et énergie renouvelable sont au centre des préoccupations. Ces approches en font un événement sans pareil en Europe.

Au vu du succès de l'édition 2014, un voyage en car sera organisé le dimanche 26 juillet 2015.

Intéressé ?: contactez l'Agence de Développement Local - 067/49 32 52 ou adl@ecaussinnes.be

Commission Socioéconomique de l'ADL

L'Agence de Développement Local (ADL) créée actuellement une Commission socioéconomique. Celle-ci a pour but de coordonner les initiatives d'acteurs locaux, porteurs de projets, permettant la création d'activités socioéconomiques et d'emplois.
Vous souhaitez participer à nos travaux ? Contactez l'Agence de Développement Local - 067/49 32 52 ou adl@ecaussinnes.be

Zone de Police Haute Senne

Vous êtes témoin d'un agissement qui vous paraît suspect, comme par exemple une voiture qui se trouve dans votre quartier, qui vous semble faire du repérage. Tentez de relever la marque de la voiture, le modèle si vous le connaissez, la couleur, l'immatriculation du véhicule, le nombre de personnes suspectes. Et surtout, contactez le plus rapidement votre police en communiquant toutes les informations en votre possession. Ensemble luttons contre les vols dans les habitations.

Vous partez en congé quelques jours ou durant un mois, peu importe, n'oubliez pas de prendre vos précautions pour éviter autant que possible de tenter les cambrioleurs.

Précautions à prendre avant de partir

- Les jours précédant votre départ, restez discret à propos de votre voyage, ne laissez pas de message confirmant votre absence
- Sollicitez auprès de votre antenne locale de police, une surveillance de votre habitation. Des patrouilles seront prévues à cet effet . Vous pouvez retrouver sur notre site internet www.policehautesenne.be dans la rubrique document, le formulaire de demande de surveillance de votre habitation. Complétez-le et faites nous le parvenir.
- Dressez une liste des objets de valeur, photographiez-les et/ou relevez les numéros de série et leurs particularités. Conservez cette liste avec vos factures d'achat, certificats de garantie et photos dans un endroit sûr
- Placez au besoin vos bijoux et biens les plus précieux, en sécurité dans un coffre à la banque, ...
- Pensez à tous les indices d'une maison inoccupée, évitez que votre absence ne soit facilement remarquée : demandez à un ami ou voisin de relever le courrier, de tondre la pelouse, de remonter les volets, etc.
- Rangez les échelles, outils et objets qu'un cambrioleur pourrait utiliser pour s'introduire dans l'habitation
- Fermez et vérifiez méthodiquement portes, fenêtres, barrières (cadenas ...), etc.
- Vous partez effectivement ? Faites-le dans la discrétion, malgré l'enthousiasme des vacances !

Pour rappel, notre conseillère en techno-prévention peut venir gratuitement sur place, analyser les points faibles de votre habitation et vous renseigner pour mieux la sécuriser et/ou obtenir les réductions d'impôt liées aux dépenses consacrées aux dispositifs de protection contre le vol ou l'incendie.

Conseillère en techno-prévention: Bogaert Martine - Inspecteur DE POLICE - GSM : 0473/966762

Le petit conservatoire

Le PETIT CONSERVATOIRE DES DOIGTS D'OR d'Ecaussinnes a participé au concours qualificatif des COUPES D'EUROPE: PIANO, ORGUE, ACCORDÉON, SYNTHÉTISEUR, BATTERIE, qui s'est déroulé le 12/04/2015, à FOUQUIERES-LES-BETHUNE (France).

Résultats:
Théo POLIART 96% en orgue
Chloé LEGREVE 96% en piano
Anaïs ROBEYS 93% en orgue
Robert KOLYA 96% en orgue
Tristan STASSIN 97% en accordéon (ce fut la plus haute cotation du championnat)

Plan de Cohésion Sociale

Qu'est ce que le Plan de Cohésion Sociale ?

Le Plan de Cohésion Sociale (PCS) est un projet proposé par la Région wallonne depuis avril 2009 et était développé par 147 communes. Fin 2013, suite à un nouveau appel à projets, la Commune d'Ecaussinnes s'est inscrite dans la dynamique. En 2014, suite à une réponse favorable de la Région Wallonne, le Plan s'est mis doucement en place, un recrutement d'un Chef de Projet en mai et quelques actions : des tables de soutien aux personnes malades ou leur famille (cancer), quelques partenariats, action théâtre, 2 formations en réinsertion socio professionnelle (dont une qui se terminera fin mars 2015 en collaboration avec le CPAS et l'ALE locaux), un city Western, ..

Il s'agit d'un service communal, social, généraliste, de première ligne qui s'appuie sur un réseau et privilégie une méthodologie participative.

Dans sa philosophie, le nouveau plan tend à permettre : « L'accès aux droits fondamentaux » pour toute la population et ce au travers de quatre axes :

- Axe 1 : l'insertion socioprofessionnelle
- Axe 2 : le logement
- Axe 3 : la santé et le traitement des assuétudes
- Axe 4 : le retissage des liens sociaux, intergénérationnels et interculturels

Pour chacun de ces axes, un diagnostic a été réalisé afin d'identifier les besoins et manques exprimés par les services sociaux et la population. Ces besoins ont alors été transformés en 10 actions concrètes à déployer sur le territoire de la commune. Chaque action globale se décline en une certain nombre de projets.

La mission principale de l'équipe s'articulera sur l'axe 4 via la mise en place et/ou le soutien d'activités et de projets mêlant plusieurs publics (enfants, ados et adultes) en vue d'une meilleure insertion de ces personnes dans leur village et/ou quartier.

Notre autre mission, en lien avec les 3 autres axes, est de pouvoir être les interlocuteurs de première ligne de la population concernant l'information des services existants en matière d'insertion socioprofessionnelle, de logement et de santé. Dans cette voie, nous entretenons des liens avec ces différents services dans une volonté de travail en réseau et de mise en place de projets communs au bénéfice de la population.

Certaines actions pourraient avoir un caractère transcommunal et dépasser le territoire de la commune. Pour cette raison, des liens seront entretenus avec d'autres PCS et partenaires.

Nous voulons être l'interface des divers projets culturel, social...que nous pourrons développer et soutenir sur le territoire de la Commune d'Ecaussinnes. Il permettra également de vous donner des informations sur les divers services qui gravitent autour des quatre axes.

Où nous trouver ?

Maison des Associations - Rue d'Henripont, 1
Chef de projet : Serge GUGLIELMI : 067 / 64 53 19
Président du PCS : M. Dominique FAIGNART – Echevin des Affaires sociales : 067/79.47.04 - 0473/87 37 53
Vice-Président : M. Thierry SEVERS – Président du CPAS
Vice-Présidente associative : Mme Martine SAMAIN

Départ

Suite à un changement important dans ma vie personnelle, je n'aurai plus toute la disponibilité requise pour mener à bien mes fonctions. Le temps est ainsi venu pour moi de lever un peu le pied.

Je transmets en toute confiance et sérénité, mon mandat d'échevine de l'Urbanisme de l'aménagement du Territoire, de la Mobilité et de l'Environnement, à Madame Areti Boscoupsios, laquelle aura je n'en doute pas, le même souci de disponibilité à l'égard de tous et le même projet d'une société plus juste, plus durable, dans un environnement qui dans le futur, pourra encore offrira à nos enfants de réelles possibilités d'avenir.

Bien entendu, je serai toujours à votre écoute et relaierai avec plaisir vos questions et préoccupations.
Cette expérience de collaboration avec mes partenaires de majorité, au sein d'un Collège dans une coalition tripartite, fut très enrichissante : beaucoup d'échanges constructifs, de confrontations d'idées, beaucoup de volonté pour l'amélioration de la qualité de vie de nos concitoyens.

Je tiens à remercier ici le Directeur Général et les services urbanisme, environnement, mobilité, pour le soutien efficace de leurs conseils éclairés en matière administrative et juridique, leurs compétences et la qualité du travail qu'ils mettent tous les jours à la disposition des citoyens.

Et bien entendu, je tiens à vous remercier, vous les citoyens, pour votre soutien dans les actions que j'ai menées, votre intérêt pour ces matières et votre envie de partager vos avis et connaissances du terrain.

J'ai pris mes fonctions à un moment tout à fait particulier de la vie de la commune : mes prédécesseurs avaient élaboré un nombre impressionnant de « plans » : plan communal de Développement Rural, Plan communal de Mobilité, Plan communaux d'Aménagement, plan communal de Développement de la Nature. Certes, ces plans étaient élaborés en partenariat avec le citoyens et nombreux sont ceux qui s'y sont investis. Il m'était échu de les …mettre en chantier. Vaste programme quand on sait par exemple que le Plan Communal de Développement Rural- agenda 21 ne compte pas moins de 62 fiches projets et le Plan Communal de Mobilité, pas moins de 257 pages.

La première démarche qui s'imposait était de faire des choix : je les ai posés avec mes partenaires du Collège bien sûr, mais aussi et d'abord avec les citoyens dont l'avis fut recueilli via le Commission Locale de Développement Rural, la CCATM, les participants au plan communal de développement de la nature ou encore le groupe sentiers.

Citons quelques-unes de ces mises en œuvre : l'étude approfondie du Plan Communal d'Aménagement qui sera bientôt soumis à enquête publique, le suivi du fameux dossier « Ste Philomène », la mise en place des actions de lutte contre les coulées de boue, la signature de la charte du PCDN, l'ouverture du Rucher communal, la réouverture de plusieurs sentiers, l'initiative de la réflexion sur la sécurisation de la rue Mary, des actions de sensibilisation à la sécurité aux abord des écoles, à la beauté de notre capital « Carrières » et de son eau limpide, l'élimination du chancre Mika Shoe, le projet Ravel et le projet liaisons cyclables et bien entendu, l'initiation de la convention de reprise de la gare que nous venons de voter et sa mise à disposition des navetteurs , des cyclistes, de l'ADL et de la Croix Rouge. Ce projet était emblématique pour moi, en ce qu'il permet d'atteindre trois objectifs : le développement de la mobilité douce et donc la protection de l'environnement, le développement local et touristique de notre commune et la pérennité d'une action de solidarité entre les citoyens.

Pour clôturer, je voudrais souligner toute la confiance que je porte à Arnaud Guérard, qui reprend mon mandat de conseillère communale et Areti Boscoupsios, qui reprend mon mandat d'échevine. Ils ont toutes les qualités et la motivation requise pour mener à bien ces deux mandats et garderont toujours en vue les exigences du développement durable. Ils me permettent de poursuivre mon petit bonhomme de chemin, tout à fait sereine : je les en remercie vivement.

Areti Boscoupsios
38 ans, mariée 2 enfants
Ingénieur Commercial
Adjointe à la Direction Financière
Membre de la CLDR et du PCDN
Rue des Bleuets 12,
7190 Ecaussinnes

Arnaud Guérard
26 ans, Marié - Géographe/ Géomaticien - Membre de la CCATM, Membre organisateur du Festival des Arts de la Rue « Les Tailleurs ».
Rue du poirier 26
7191 Ecaussinnes
arnaud-guerard@hotmail.com

Centre public d'action sociale

Focus sur le service d'aide aux familles

Les missions d'un CPAS ne se limitent pas à fournir une aide financière ou matérielle aux personnes précarisées (revenus d'intégration sociale, aide alimentaire, aide chauffage, aide médicale, …) permettant à tout un chacun de vivre dans la dignité.

Chaque CPAS peut, en tant que Centre public **d'Action** sociale, développer une série de services à la population.
A ce titre, le CPAS d'Ecaussinnes propose depuis longtemps une série d'activités favorisant la cohésion sociale au sein de notre commune :
- le service d'accueillantes d'enfants
- le service de transport social
- le service de repas à domicile
- le service de médiation de dettes
- les services d'insertion et de réinsertion
- la maison de repos et de soins "Résidence Dè Scaussène"
- le service d'aide aux familles (SAF)

L'aide familiale permet aux bénéficiaires de prolonger au maximum leur autonomie dans les actes de la vie quotidienne (maintien ou retour à domicile, indépendance, …).

Le SAF du CPAS compte 6 aides familiales encadrées par une assistante sociale (Alice Lesseigne).

Les prestations d'une aide familiale se font par blocs de 2 heures ou de 4 heures.

Les tarifs sont fonction des revenus et de la situation familiale en tenant compte des reconnaissances d'handicaps. Tarif maximum de 7.41 € de l'heure.

Entretien avec quelques unes de nos aides familiales :

- **Aide familiale, concrètement, ça consiste en quoi ? Racontez-nous votre travail au quotidien.**
  Cela consiste à maintenir la personne à son domicile et à l'aider dans les tâches quotidiennes (entretien des pièces d'habitations, confection de repas, repassage, …). Nous pouvons également accompagner la personne à l'hôpital, pour faire des courses, pour des démarches administratives ou tout simplement pour « changer d'air ». Nous aidons aussi les familles avec enfants pour un soutien éducatif.
- **Aide familiale, un métier avant tout de contact ?**
  Nous sommes à l'écoute de la personne et nous faisons souvent le relais avec la famille et différents autres intervenants (infirmière, kinésithérapeute, …).
- **Expliquez-nous comment votre action favorise l'autonomie des bénéficiaires et donc leur maintien à domicile ?**
  Nous stimulons la personne pour qu'elle puisse retrouver une certaine autonomie. Nous participons à réorganiser les pièces de vie en fonction de leurs besoins afin de leur faciliter la vie. Nous suggérons le recours à du matériel spécifique (déambulateur, télé vigilance, lit médical, …).
- **Un souhait ?**
  Donner une belle image de notre service dans notre beau village. Si vous désirez, n'hésitez pas à nous contacter (067/ 49 37 70). Nous sommes reconnaissables avec nos Tee-shirt « Aide aux familles ».

Merci à Marianne, Muriel, Catherine, Sophie, Sylvie et Nadia.

Etat civil

Retrouvez L'Etat-Civil (naissances, décès, mariages) sur le site de la commune: www.ecaussinnes.be

ETS CUVELIER
Chauffagiste indépendant agréé
0499 287 066
067 638 333
rue Abel Roger, 1A - 7070 MIGNAULT
Dépannage
Entretien
Placement
Ramonage
Climatisation
Chauffage à air pulsé
Sanitaire

FUNERAILLES MAUCQ
FLEURS NATURELLES ET ARTIFICIELLES • POMPES FUNEBRES
Funérariums: Grand-Place 1 - Avenue de la Déportation 46
Bureaux et magasins : Rue A. Pouplier 24-16
7190 ECAUSSINNES - Tèl. (067) 44 25 11 JOUR & NUIT